

UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

**Licence Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales
3^e année**

LIVRET DE L'ETUDIANT

DÉPARTEMENT D'ÉTUDES ANGLOPHONES

Année universitaire 2018-2019

Responsable de la 3e année de licence

Mme GARBAYE, bureau C 4

SOMMAIRE

	Pages
PARTIE I	
LE PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS POUR L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2018-2019	4
PARTIE II	
REGLEMENT RELATIF AUX ETUDES, A L'EVALUATION DES CONNAISSANCES ET A L'ORGANISATION DES EXAMENS	22
2.1 INFORMATIONS GENERALES, REGLES RELATIVES AUX ETUDES ET A L'EVALUATION DES CONNAISSANCES	
* ENT	
* Salle de travail et emprunts de documents	
* Relations internationales	23
* Service Université Handicap (SUH)	
* Service de Santé Universitaire (SSU)	24
* Etudes après la licence	
* Les majeures et les mineures en L3	25
* Suspension d'études : dispositions et modalités	
2.2. ORGANISATION DES EXAMENS ET CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX EXAMENS	26
2.3. LE REGIME SPECIAL D'ETUDE (RSE)	31

Pour toute question pédagogique ou relative à votre cursus universitaire, vous devez vous adresser au secrétariat ou au responsable de votre année d'étude. Pour l'année universitaire 2018-2019, les responsables sont :

- Direction de département

Mme Gouriévidis.: bureau C3 laurence.gourievidis@uca.fr

- Responsables de la licence d'études anglophones

Directrice d'études de 1^e année (DEPA)

Mme Rouhette, bureau D15 anne.rouhette@uca.fr

Licence 2^e année

Mme Barnabé, bureau D3 aurelie.barnabe@uca.fr

Licence 3^e année

Mme Garbaye, bureau C4 linda.garbaye@yahoo.com

Enseignement à distance (EAD)

Responsable de la licence à distance : Mme Fernandes, bureau C11 isabelle.fernandes@uca.fr

Secrétariat du CEAD : Mme Felix lisette.felix@uca.fr

Master Recherche (enseignement en présentiel et à distance)

Mme Chiari, bureau C11 sophie.chiari@uca.fr

1. 2- Le secrétariat

Le secrétariat du Département d'Etudes Anglophones se trouve au bureau A 17. Téléphone : 04.73.40.63.50.

PROGRAMMES 2018 -2019

Semestre 5

U.E. 1 TRADUCTION

TRADUCTION - version (1 TD par semaine):

Mme Hervouet

TRADUCTOLOGIE : 1 CM par semaine

Mme Rouhette

Ce cours est conçu avant tout comme une aide à la pratique de la traduction. À travers les principaux domaines du discours (lexique, domaine verbal, syntaxe), nous dégagerons certaines grandes tendances qui gouvernent le passage d'une langue à l'autre, en nous appuyant par moments sur les théories de la traduction.

Références bibliographiques :

Chuquet, Hélène, et Paillard, Michel, *Approche linguistique des problèmes de traduction*, Ophrys.
Rafroidi, Patrick, *Nouveau manuel de l'angliciste*, Ophrys (contient des conseils pratiques précieux, une liste de faux-amis que vous pourrez compléter, et du vocabulaire souvent présenté en contexte – il est essentiel de travailler à enrichir son lexique et de lire le plus possible dans les deux langues).

U.E. 2 LITTERATURE

Les étudiants choisissent un bloc de deux cours (choix 1 ou choix 2). Les étudiants doivent suivre 2 CM par semaine.

Il est important de lire les livres au programme avant le début des cours.

Choix 1

1. M. Anker

William FAULKNER, *Light in August* (1932), édition recommandée. Vintage International, Random House, New York, 1990.

After briefly situating Faulkner's novel in the social and historical context of the American South during Jim Crow, and discussing the technical innovations of his writing and their relation to Modernism, this course will provide a thorough introduction to *Light in August* (1932) by focusing upon the ways in which sexuality and race determine the identities and fates of each of the novel's main characters.

2. Mme Chiari

William SHAKESPEARE, *Hamlet* (1601), éd. G.R. Hibbard, Oxford, Oxford University Press (1987), 2008.

Ce cours sera consacré à l'étude de *Hamlet*, une pièce sur le deuil et la mémoire qui est aussi une réflexion sur le jeu et la folie. Elle sera tout d'abord remise dans son contexte avant d'être abordée sous un angle philosophique. Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons à la mise en abyme du théâtre et aux procédés dramatiques utilisés par Shakespeare. Enfin, nous privilégierons une perspective esthétique en analysant la répétition à l'oeuvre dans *Hamlet*. Nous conclurons cette étude en rappelant que si Shakespeare accorde une importance fondamentale à la tradition et aux rituels, il propose aussi une tragédie remarquablement novatrice pour son temps.

Choix 2

1. Mme Hervouet

Emily Brontë, *Wuthering Heights* (1847) Edition indifférente.

2. M. Anker

Edith Wharton, *The House of Mirth* (1905) Edition indifférente.

This course will provide a close reading of a novel in which the nefarious effects of capitalism in late 19th century American life are represented in ways that remain very pertinent in the early 21st century. The repressed sexuality, stunted spiritual growth and eventual death of its heroine, Lily Bart, will be interpreted from a political perspective enabling us to reflect pertinently on themes such as the formation of affective ties, identification with community and anti-semitism.

U.E. 3 CIVILISATION BRITANNIQUE

Les étudiants doivent suivre un CM et un TD par semaine.

Mme Espiet-Kilty

Contemporary Britain from 1900 to the present day

This course is a survey of contemporary Britain from 1900 to the present day concentrating on governments, their main policies and their impact on institutions and society. It will combine lectures with tutorials which consist in the analysis of relevant primary and secondary sources.

Bibliography:

Kenneth O. Morgan (ed.), *The Oxford History of Britain*, OUP, 2010.

Kenneth O. Morgan (ed.), *20th-Century Britain: A Very Short History*, OUP, 2000.

Avril, E. & Shnapper, P. (eds.), *Le Royaume-Uni au 21^{ème} siècle: mutations d'un modèle*, Ophrys, 2014.

U.E. 4 TRADUCTION ET GRAMMAIRE

1 CM et 1 TD par semaine

- Thème. M. Grosclaude et Mme Planchat

- Grammaire : Cours de Mme Barnabé (CM)

Le cours se compose de deux parties : 1) *De la Simple Assertion à la Phrase Complexe* et 2) *Réagencements Syntaxiques*. Il s'agit d'explorer l'énoncé anglais dans sa forme la plus élémentaire et d'en faire ressortir les marqueurs grammaticaux et outils linguistiques permettant de rendre un énoncé complexe au travers des notions d'imbrication, d'ordre et de hiérarchie. L'ordre canonique des constituants de la phrase sera approfondi avant d'aborder les procédés de réagencements syntaxiques obéissant à des contraintes syntaxiques mais également sémantiques. Il s'agira, dans le cadre de l'évaluation, de commenter des faits de langue inscrits en contexte et dont on attendra de l'étudiant une démonstration écrite, argumentée et illustrée par des manipulations syntaxiques.

Ouvrages recommandés :

LAPAIRE, J.-R. et W. Rotgé. 1998. *Linguistique et grammaire de l'anglais*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.

LARREYA, P. et C. RIVIERE. 1991. *Grammaire Explicative de l'Anglais*. Paris : Pearson/Longman.

C. Rivière. *Pour une syntaxe simple à l'usage des anglicistes*. (déjà recommandé en L2 - voir livret L2)

Autres références :

GARDELLE, L. et C. Lacassin-Lagoïn. *Analyse Linguistique de l'anglais : Méthodologie et Pratique*. Presses Universitaires de Rennes.

KHALIFA, J.-C. 1999. *La Syntaxe Anglaise aux concours, CAPES/AGRÉGATION – Théorie et pratique de l'énoncé complexe*. Paris : Armand Colin.

LARREYA, P. et C. RIVIERE. 1991. *Grammaire Explicative de l'Anglais*. Paris : Pearson/Longman.

ORIEZ, S. 2017. *Syntaxe de la Phrase Anglaise – Licences-Master-Concours*. Didact. Anglais. Presses Universitaires de Rennes.

PERSEC, S. et J.-C. BURGUÉ. 2003. *Grammaire Raisonnée 2*. 2^{ème} Édition. Paris : Ophrys.

RIVIERE, C. 1995. *Pour une Syntaxe Simple à l'Usage des Anglicistes*. Paris : Ophrys.

ROTGE, W. et J.-R. Lapaire. 2004. *Réussir le Commentaire Grammatical de Textes CAPES-AGREG Anglais*. Paris : Ellipses.

Modalités du contrôle des connaissances :

1^{ère} session : Écrit – 2h

2^{ème} session : Écrit – 2h

U.E. 5 PHONETIQUE ET PHONOLOGIE

M. Elhami

1 TD par semaine

- Phonétique

In this introductory course to phonetics we will explore the speech sounds of English on the basis of their acoustic properties, using speech analysis software.

Course objectives: (1) to measure and interpret the acoustic properties of normal speech through waveform and spectrographic displays, and (2) to facilitate understanding of the links between articulatory and acoustic levels of analysis.

Recommended texts:

- Ladefoged, P. & Johnson, K. 2011. *A Course in phonetics* (6th edition). Boston: Wadsworth.

Downloadable from

<https://bayanbox.ir/view/2038311472801972102/A-Course-in-Phonetics.pdf>).

- Ladefoged, P. 2012. *Vowels and Consonants*. (3rd edition) Oxford: Wiley-Blackwell.

- Supplemental materials and data sets will be put on the course website.

Modalités du contrôle des connaissances (première / deuxième session) : un écrit d'une heure

M. Elhami

- Phonologie (CM + TD)

This course unit focuses on the phonological system of English. Topics include (but are not limited to) transcribing linguistic data using IPA symbols, levels of representation in phonology,

co-articulation, overview of lexical stress rules, overview of weak & strong forms of function words and intonation contours in normal speech using speech analysis software.

Course objectives: (1) to deepen students' knowledge of the phonological organization and patterning of speech and (2) to help them practice phonetic-phonological observational skills.

Recommended texts (Available at our English Library, 2nd floor):

- Cruttenden, A. 2014. *Gimson's Pronunciation of English*. (8th edition) London/New York: Routledge. (Previous edition is available at our English Library, 2nd floor.)

- Guierre, Lionel. *Drills in English Stress Patterns*. Paris: Longman France.

- Ladefoged, P. & Johnson, K. 2011. *A Course in phonetics* (6th edition). Boston: Wadsworth. Downloadable from

<https://bayanbox.ir/view/2038311472801972102/A-Course-in-Phonetics.pdf>.

- Roach, Peter. 2009 *English Phonetics and Phonology: A Practical Course*. (4th edition with 2 audio CDs) Cambridge: Cambridge University Press.

- Wells, John C. 2006. *English Intonation: An Introduction*. (With 1 audio CD) Cambridge: Cambridge University Press.

AND one of the following dictionaries:

- Jones, Daniel. *Cambridge English Pronouncing Dictionary*. Cambridge: Cambridge University Press.

- Wells, John C. *Longman Pronunciation Dictionary*. Longman.

- Supplemental materials and data sets will be put on the course website.

Modalités du contrôle des connaissances (première / deuxième session) : un écrit d'une heure

U.E. 6 PHONÉTIQUE ET LANGUE ORALE

M. Elhami

- Phonétique appliquée. 1 TD par semaine.

In addition to systematic exercises in the suprasegmental area of phonetics we will explore the applications of phonetic theory and techniques of phonetic analysis in spoken communication from the angles of speech production and perception.

Course objective: to provide students with the practical skills and the conceptual framework to do further work in phonetics.

Recommended texts:

- Cruttenden, Alan. 1997. *Intonation*. (Second edition) Cambridge: Cambridge University Press.
- Roach, Peter. 2009 *English Phonetics and Phonology: A Practical Course*. (4th edition with 2 audio CDs) Cambridge: Cambridge University Press. (Chapters 15-19)
- Wells, John C. 2006. *English Intonation: An Introduction*. (With 1 audio CD) Cambridge: Cambridge University Press.
- Supplemental materials will be put on the course website.

Modalités du contrôle des connaissances (première / deuxième session) : un oral (préparation: 30 minutes suivie du passage)

- Langue orale 1 TD par semaine

U.E. 7 RENFORCEMENT - CULTURE

Les étudiants doivent choisir un bloc de deux cours (choix 1 ou choix 2)

Il est important de lire les livres au programme avant le début des cours.

Choix 1 (12 CM et 12 TD au total). Mme Godi

Anne Sexton (1928-1974), *The Complete Poems*, Mariner Books, 1999.

This course will be devoted to Anne Sexton's work and especially to her collections of poems which are the most representative of the "confessional" trend in post-Second World War American poetry: *To Bedlam and Part Way Back* (1960), *All My Pretty Ones* (1962), *Live or Die* (1966), and *Love Poems* (1969). Particular attention will be paid to the relation of "confessional" poetry to the legacy of Anglo-American Modernism, to the influence of psychoanalysis and the psychoanalytical process on Sexton's creation, as well as to the poet's bold integration of specifically female subjects into the American poetic tradition at the time of the emergence of second wave feminism.

Further readings:

Primary sources:

SEXTON, Anne. *Anne Sexton: No Evil Star: Selected Essays, Interviews and Prose*. Steven Colburn (ed.) Ann Arbor: University of Michigan Press, 1985.

———. *Anne Sexton: A Self-Portrait in Letters*. Linda Gray, Lois Ames, (ed.) Boston, New York: Houghton Mifflin, 2004.

Secondary sources:

WAGNER-MARTIN, Linda, (ed.) *Critical Essays on Anne Sexton*. Boston: G. K. Hall & Co, 1989.
WOOD MIDDLEBROOK, Diane. *Anne Sexton: A Biography*. New York: Vintage Books, 1992.

Choix 2 (12 CM et 12 TD au total)

1. Mme Hervouet-Farrar

D.H.Lawrence, *The Virgin and the Gypsy*, 1930. Edition indifférente.

Les références critiques seront données à la rentrée.

2. Mme Chevrier-Bosseau

Vladimir Nabokov, *Lolita* (1955), Penguin Classics, 2006.

Vous pouvez également voir le film de S. Kubrick (*Lolita* – 1962) en complément.

Bibliographie :

Piffer, Ellen, *Vladimir Nabokov's Lolita : a casebook* : Oxford : Oxford UP, 2003.

Wood, Michael, *The Magician's Doubts : Nabokov and the Risks of Fiction*, London : Chatto & Windus, 1994.

Une sélection d'articles sur le roman sera mise à disposition des étudiants également.

U.E. 8 RENFORCEMENT - CIVILISATION

Les étudiants doivent choisir un bloc de deux CM (choix 1 ou choix 2).

CHOIX 1

- Mme Patel

The British Empire: Beginnings and Endings.

This course focuses on the origins, the rise and the fall of the British Empire – the “greatest historical phenomenon of modern times” (Nigel Dalziel, *Historical Atlas of the British Empire*, Penguin, 2006).

We will start by looking at the emergence of empire in the 16th and 17th centuries. Which ideologies undergirded colonial initiative and what forms did early empire take?

From these disparate beginnings, through the 18th and 19th centuries, we will go on to map the overall, progressive Georgian and Victorian spread of empire (in spite of the loss of the American colonies) which was unprecedented in scope. What explains this unmitigated British “success” in terms of almost global dominion?

The precise beginning of the end of Empire is difficult to date, but at the turn of the 20th

century, the initially informal creation of the Commonwealth signified the concerted, though sometimes grudging, move towards decolonisation. Post-war politics and economics, with the prospect of European integration, signalled the rather more formal decline in British colonial primacy abroad. Which mechanisms put this “retreat”, voluntary or not, into practice?

The end of Empire did not though mean the end of implicit imperialist influence, or neo-colonialism, which some argue persists even today.

Suggested reading (in alphabetical order)

Armitage, D. *The Ideological Origins of the British Empire*, Cambridge University Press, 2000.

Devereux, D. R. “The End of Empires: Decolonization and its Repercussions”, in *A Companion to Europe since 1945* (ed K. Larres). Wiley-Blackwell, Oxford, 2009.

Irving, Sarah. *Natural Science and the Origins of the British Empire*. Pickering & Chatto, 2008.

Kitchen, M. “The Empire, 1900–1939”, in *A Companion to Early Twentieth-Century Britain* (ed. C. Wrigley). Blackwell, 2003.

Kleber Monod. P. *Imperial Island*. Wiley Blackwell, 2009.

- Mme Gouriévidis

The Great Irish Famine and its legacy: History, Memory and Politics.

Over one million people died during the Great Irish Famine of 1845-52 and at least another million people emigrated, most of them bound for North America. What happened in Ireland during this period has long been the subject of much discussion among historians, not least because of the vexed question of responsibility for such an appalling tragedy. This course considers the social, economic, cultural and political background of the Irish crisis. How did the British government react? What were the relief measures adopted? How efficient were they and why? Could such a disaster have been averted? In addition the course explores the historiographical and political issues with which the Irish Famine is laced and looks into the construction of the memory of the famine in Ireland and its diaspora.

Aims of course

- To provide students with an understanding of a major event in British and Irish history as well as the history of the Irish diaspora.
- To introduce key concepts linked with 19thC political economy and more widely the study of history and memory.
- To familiarise students with ideological and historiographical issues.

Bibliography

General Background:

CRONIN, Mike, *A History of Ireland*, Basingstoke: Palgrave, 2001.

BARTLETT, Thomas, *Ireland: A History*, Cambridge: Cambridge University Press, 2010.

FOSTER, R.F., *Modern Ireland 1600-1972*, London: Penguin Books, 1989.

FOSTER R.F. (ed.), *The Oxford History of Ireland*, Oxford: Oxford University Press, 1989.

JACKSON, Alvin (ed.), *The Oxford Handbook of Modern Irish History*, Oxford: Oxford University Press, 2014.

Irish Famine:

DALY, Mary, *The Famine in Ireland*, Dundalk: Dublin Historical Association, 1986.

KINEALY, Christine, *A Death-Dealing Famine : the Great Hunger in Ireland*, Londres : Pluto Press, 1997.

O'GRADA, Cormac, *Black '47 and Beyond : The Great Irish Famine in History, Economy and Memory*, Princeton : Princeton University Press, 1999.

PÓIRTEIR, Cathal (éd.), *The Great Irish Famine*, Cork: Mercier Press, 1995.

GRAY, Peter, *Famine, Land and Politics: British Government and Irish Society 1843–1850*, Dublin: Irish Academic Press, 1999.

Modalités de contrôle des connaissances des sessions 1 et 2 :

Deux épreuves écrites de deux heures chacune.

Choix 2

- Mme Garbaye

Women's history in North America from the colonial period to today : An introduction

This 3rd year course, which aims to introduce students to the history of women, covers the period from the colonial period to today. We will analyze the evolving role of women in American society at the economic, political and social levels. From around the 1960s to today, an extended literature has developed on women's roles and place in the British colonies of North America, and later in the United States of America. This literature generally stresses both the active participation of women in the society of their time, i.e. from the colonial period to the first half of the 19th century, a period during which they experienced many obstacles for a full participation, and the contemporary political and social issues in American society.

Suggested reading (other references will be given in class) :

Dubois Ellen, *Feminism and Suffrage: The Emergence of an Independent Women's Movement in America, 1848-1869*, NY: Cornell UP, 1999.

Betty Friedan, *The Feminine Mystique*, New York : W.W. Norton and Company Inc., 1963.

Sara Evans, *Personal Politics, the Roots of Women's Liberation in the Civil Rights Movement and the New Left*, NY: Vintage Books, 1980.

- Mme Garbaye

Liberty and citizenship in North America

The meaning of the concept of « citizenship » is multiple and originates in the classical period. The purpose of this 3rd year course is to introduce the debates on the practices of « citizenship » in North America from the colonial period to today. To this aim, the course focuses on the history of citizenship both by exploring on the political dimension of citizenship and on the liberty-citizenship dialectic in North America. In the process, we will highlight key characteristics of the American context, such as the heritage of the English Common Law, the ideas of the Enlightenment, and federalism.

Suggested reading (other references will be given in class)

Hannah Arendt, *On Revolution*, New York: Viking Press, 1963.

Eric Foner, *The story of American Freedom*, New York : Norton, 1998.

Gordon Wood, *The Creation of the American Republic, 1776-1787*, New York: Norton, 1972.

Modalités de contrôle des connaissances des sessions 1 et 2 :

Deux épreuves écrites de deux heures chacune.

U.E. 9 RENFORCEMENT - LINGUISTIQUE

2 CM par semaine

- Prosodie

M. Elhami

This course is concerned with the acoustic description of prosody. We will use the techniques of experimental phonetics to explore the structural and phonetic aspects of prosody with a focus on prosodic phrasing and prosodic prominence in a variety of utterances in context. Our data analysis will cover both read and spontaneous speech.

Course objectives: (1) to give students training in prosodic transcription of speech, using speech analysis software, and (2) to help them develop basic data analysis skills. Students will learn how to collect and analyze speech data and use it to answer theoretical questions with attention to both theoretical and empirical detail.

Recommended texts:

- Ladefoged, P. & Johnson, K. 2011. *A Course in phonetics* (6th edition). Boston: Wadsworth.

Downloadable from

<https://bayanbox.ir/view/2038311472801972102/A-Course-in-Phonetics.pdf>).

- Roach, Peter. 2009 *English Phonetics and Phonology: A Practical Course*. (4th edition with 2 audio CDs) Cambridge: Cambridge University Press. (Chapters 15-19)
- Wells, John C. 2006. *English Intonation: An Introduction*. (With 1 audio CD) Cambridge: Cambridge University Press.
- Supplemental materials and data sets will be put on the course website.

Modalités du contrôle des connaissances (première / deuxième session) : un écrit de deux heures

- Morphologie lexicale

M. Elhami

This course offers an in-depth introduction to the basic notions in English morphology and word formation processes.

Objective: to provide students with the conceptual framework and training to carry out morphological analysis.

Required text:

- Carstairs-McCarthy, Andrew. *An Introduction to English Morphology*. Edinburgh: Edinburgh University Press Ltd. (The book is available at our English Library, 2nd floor.)

<https://epdf.tips/an-introduction-to-english-morphology.html>

- Supplemental materials and data sets will be put on the course website.

Modalités du contrôle des connaissances (première / deuxième session) : un écrit de deux heures

Semestre 6

U.E. 1 TRADUCTION

- VERSION 1 TD par semaine.

Mme Van-Parys

Bibliographie

- Bouscaren, Christian & Lab, Frédérique, *Les mots entre eux*, Paris : Ophrys, 2006 (propose un travail sur les collocations ainsi que de nombreux exercices)
- Darbelnet, Jean, *Words in context*, Paris : Bordas, 1987 (épuisé mais disponible d'occasion)
- Guillemin-Flescher, Jacqueline, *Syntaxe comparée du français et de l'anglais, problèmes de traduction*, Paris : Ophrys, 2000.
- Chuquet Hélène, Paillard, Michel, *Approche linguistique des problèmes de traduction*, Ophrys.

- TRADUCTOLOGIE. 1 CM par semaine

Mme Rouhette

Le deuxième semestre sera consacré à des commentaires de traduction pour essayer de bien comprendre ce qui a motivé tel ou tel choix de traduction et nourrir votre réflexion sur votre propre activité de traducteurs.

Bibliographie :

Mêmes ouvrages qu'au semestre 5.

Modalités du contrôle des connaissances :

1^o session : un examen écrit d'une heure.

2^o session : un examen écrit d'une heure.

U.E. 2 LITTERATURE

Les étudiants doivent choisir un bloc de deux CM (choix 1 ou choix 2). Chaque étudiant doit suivre 2 CM par semaine au total.

Il est important de lire les livres au programme avant le début des cours.

Choix 1

1. Mme Rouhette

Mary Shelley, *Frankenstein*. Edition recommandée: Norton Critical Editions, ed. J. Paul Hunter,

2012. Il existe d'autres éditions, mais attention à bien se procurer le texte de 1818 et non celui de 1831.

2. Mme Garrait-Bourrier

Caryl Phillips, *Crossing The River*, Vintage Books, 2006.

Summary : a new vision of the consequences of slavery on the Black community.

Choix 2

1. M. Gelly

Il est important de visionner le film au programme avant le début des cours.

Joseph Conrad, *The Secret Agent - A simple Tale* [1907], Oxford University Press, Oxford World Classics, 2008

Alfred Hitchcock, *Sabotage* (1936), Gaumont British Picture Corporation, with Sylvia Sydney, Oskar Homolka, Desmond Tester, John Loder. Network Studio, 2015.

Lecture critique conseillée

Ian P. Watt (dir.), *Conrad's "Secret Agent"*, Palgrave MacMillan, 1973

2. Mme Chevrier-Bosseau

Tennessee Williams, *Cat on a Hot Tin Roof* (1955), édition recommandée Penguin Classics, 2009.

U.E. 3 CIVILISATION

Mme Bolton

1 CM et 1 TD par semaine

A Historical Survey of the United States from 1919 to the 21st Century

This course will introduce students to the major events, changes, and developments of roughly the last 100 years of the history of the United States through a study of key aspects of American economic, social, and political life.

Required Reading:

Eric Foner, *Give Me Liberty! An American History*, single volume, Seagull Fourth Edition, 2014. This is the same textbook used in L1 and L2, so most students should already have it in their possession. Be certain that you have the Seagull single volume edition.

U.E. 4 TRADUCTION ET GRAMMAIRE

- Thème : 1 TD par semaine
M. Grosclaude et Mme Van-Parys

- Grammaire : 1 CM par semaine

Mme Barnabé

- Grammaire : Cours de Mme Barnabé (1 CM/semaine)

L'approche syntaxique abordée au premier semestre sera consolidée par des révisions associées au groupe verbal et au groupe nominal. On s'attachera à mettre l'accent sur les opérations grammaticales sous-jacentes à la formation de tout énoncé.

Ouvrages recommandés :

LAPAIRE, J.-R. et W. Rotgé. 1998. *Linguistique et grammaire de l'anglais*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.

LARREYA, P. et C. RIVIERE. 1991. *Grammaire Explicative de l'Anglais*. Paris : Pearson/Longman.

RIVIERE, C. 1995. *Pour une Syntaxe Simple à l'Usage des Anglicistes*. Paris : Ophrys.

Autres références :

GARDELLE, L. et C. Lacassin-Lagoin. *Analyse Linguistique de l'anglais : Méthodologie et Pratique*. Presses Universitaires de Rennes.

KHALIFA, J.-C. 1999. *La Syntaxe Anglaise aux concours, CAPES / AGRÉGATION – Théorie et pratique de l'énoncé complexe*. Paris : Armand Colin.

LARREYA, P. et C. RIVIERE. 1991. *Grammaire Explicative de l'Anglais*. Paris : Pearson/Longman.

ORIEZ, S. 2017. *Syntaxe de la Phrase Anglaise – Licences-Master-Concours*. Didact. Anglais. Presses Universitaires de Rennes.

PERSEC, S. et J.-C. BURGUÉ. 2003. *Grammaire Raisonnée 2*. 2^{ème} Édition. Paris : Ophrys.

RIVIERE, C. 1995. *Pour une Syntaxe Simple à l'Usage des Anglicistes*. Paris : Ophrys.

ROTGE, W. et J.-R. Lapaire. 2004. *Réussir le Commentaire Grammatical de Textes CAPES-AGREG Anglais*. Paris : Ellipses.

Modalités du contrôle des connaissances :

1^{ère} session : Écrit – 2h

2^{ème} session : Écrit – 2h

U.E. 5 LANGUE

Mme Kempenich

- Pratique de la langue (1 heure par semaine)

L'UE de Pratique de la langue en L1 et L2 vous a donné des habitudes d'écoute et de compréhension des reportages d'actualité audio et vidéo en anglais, de prise de notes simultanée et de restitution par écrit sous forme structurée. Il est temps maintenant d'élargir le champ des types de documents (extraits de film ou de pièce de théâtre, bande annonce, débats, etc.) et de transférer vos compétences de restitution écrite sur des modes de restitution oralisées.

- Langue orale (1 heure par semaine)

U.E. 6 INITIATION A LA RECHERCHE – LINGUISTIQUE

2 CM par semaine

- M. Dabouis

Grammaire comparée

Ce cours vient en complément du cours de grammaire (UE 4). Il s'agira d'aborder la grammaire anglaise à partir de la grammaire française. Une bonne connaissance de la grammaire française sera nécessaire.

Bibliographie :

GREVISSE, M. & GOOSE, A. (1995) *Nouvelle Grammaire Française* (3^{ème} édition). Bruxelles : DeBoeck.

- M. Elhami

Speech acoustics

This course consists of a review of the research in the acoustic analysis of speech with a focus on experimental procedures.

Objectives: (1) to learn how to collect speech data, (2) to become familiar with some of the techniques used in speech signal analysis, and (3) to formulate linguistically inspired research questions in the area of phonetics/phonology.

Study materials:

- Hayward, Katrina. 2000. *Experimental Phonetics*. London/New York: Routledge.

- Ladefoged, P. & Johnson, K. 2011. *A Course in phonetics* (6th edition). Boston: Wadsworth.

Downloadable from

<https://bayanbox.ir/view/2038311472801972102/A-Course-in-Phonetics.pdf>.

- Latest version of the Praat software program (<http://www.praat.org>).

- Supplemental materials and data sets will be put on the course website.

Modalités du contrôle des connaissances (première / deuxième session) : un écrit de deux heures

U.E. 7 INITIATION A LA RECHERCHE – CIVILISATION

Les étudiants doivent choisir un bloc de deux CM (choix 1 ou choix 2). Chaque étudiant doit suivre au total 2 CM par semaine.

Choix 1 : civilisation britannique

- M. Whitton

The People's War : 1939 – 1945

The Second World War is sometimes hailed as being the « People's War » but more recent accounts tend to paint a slightly bleaker picture insisting on the fact that on the one hand the “people” did not have much choice and on the other, that governments tended to exploit this image in order to rally the population to the national cause.

While providing students with a pragmatic approach to research in terms of how work should be set out, how footnotes and annexes should be used and how bibliographies should be presented, this course will also cover events over the period 1939-1945. In this way, students will be able to

establish their own points of view on the events of WWII through their different historiographical readings.

At the end of the eighth week following a draw, students will be asked to write up a research document in keeping with course requirements for either this course or Mme Fernandes’.

- Mme Fernandes

What does ‘to do research in civilization’ mean? We will see some of the historiographical schools that have to be taken into account whenever one wants to work on the early-modern period. We will also see what the practical requirements are in terms of bibliography, footnotes and annexes. In this course we will focus on three major research axes related to 16th century-England :

- The evolution of the concept of history in the 16th century.
- The concrete reality of political power in England whose organisation has kept evolving from the Middle Ages.
- The symbolic aspect of political power as monarchs tried to project an image, both appealing and impressive (awe), aimed at keeping the subjects in obedience. This image could be visual (portraits, statues, coins) or verbal (epistolary exchanges, poems, plays, etc).

As for the exam, a personal research document will be asked at the end of the 8th week of the semester, either during M. Whitton’s course or during mine.

Choix 2 : civilisation américaine

Mme Garbaye

Cet enseignement permettra de présenter les fondements théoriques et méthodologiques de la recherche en histoire et civilisation, comme la conceptualisation, les relations entre histoire et biographie, l’approche comparative, les sources documentaires et la constitution d’une bibliographie. Cet enseignement permettra aux étudiants d’acquérir les fondamentaux indispensables à tout travail de recherche universitaire, qui sont aussi utiles pour le développement de perspectives critiques, d’autonomie dans la pensée, et de rigueur méthodologique, nécessaires pour des débouchés professionnels comme l’enseignement.

Modalités de contrôle des connaissances : les étudiants rendront un dossier en fonction des éléments d’initiation à la recherche étudiés en cours.

Bibliographie

Les références bibliographiques seront communiquées et, pour certaines d’entre elles, distribuées en classe.

U.E. 8 INITIATION A LA RECHERCHE - LITTERATURE OU PREPROFESSIONNALISATION (ENSEIGNEMENT)

Les étudiants doivent choisir un bloc de deux CM par semaine (choix 1 ou choix 2).

Choix 1 : Initiation à la recherche. 2 heures par semaine

Mme Chiari

« Qu'est-ce que la recherche en littérature ? » Ce cours s'efforcera de répondre à cette question et proposera une initiation à la recherche en littérature. Il préparera les étudiants au « Master des métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche » en les familiarisant avec certaines théories critiques et il abordera différentes manières d'analyser une œuvre littéraire.

Les principaux exemples seront tirés des pièces et des poèmes de Shakespeare. Nous étudierons notamment la réappropriation et le détournement des mythes dans les pièces du dramaturge (mythocritique), la notion de pouvoir à l'œuvre dans ses comédies de jeunesse (New Historicism), les objets du temps à la Renaissance (Cultural Materialism), ainsi que les thématiques liées au climat et à l'environnement dans les pièces de Shakespeare et de ses contemporains (Ecocriticism).

Un travail personnel sera exigé des étudiants, grâce auquel ils pourront se réapproprier les notions et les approches expliquées en cours.

Une bibliographie vous sera fournie en début de semestre (via l'ENT). Il vous sera demandé de choisir un ouvrage dans la liste mise en ligne.

Choix 2: préprofessionnalisation (enseignement)

PARTIE II

REGLEMENT RELATIF AUX ETUDES, A L'EVALUATION DES CONNAISSANCES ET A L'ORGANISATION DES EXAMENS

Vous trouverez dans les pages suivantes des informations de la Scolarité de l'UFR LCC. Pour plus de compléments, vous pouvez consulter la documentation mise à votre disposition au secrétariat du Département d'Etudes anglophones.

2.1 INFORMATIONS GENERALES, REGLES RELATIVES AUX ETUDES ET A L'EVALUATION DES CONNAISSANCES

- L'Espace Numérique de travail (ENT)

Le site de l'Université : <http://www.uca.fr/>

L'Espace numérique de travail accessible dès la validation de votre inscription administrative : <http://www.uca.fr/campus/services-numeriques/ent/>

Il vous permettra, entre autres, de consulter le courrier électronique envoyé par l'université à votre adresse électronique UCA. L'université utilise exclusivement cette adresse pour le courrier électronique qu'elle vous adresse. Votre compte UCA sera créé et activé le lendemain du jour de votre inscription administrative. Vous devez consulter ce compte régulièrement et vous pouvez facilement mettre en place une redirection automatique vers votre adresse personnelle.

- La salle de lecture/travail (et de prêt) à Carnot se trouve en salle A11.

Pour obtenir votre carte de lecteur : renseignez-vous auprès des tuteurs de bibliothèque en salle A11 lorsque vous disposerez de votre carte d'étudiant (remise ou envoyée dès que votre inscription administrative est validée).

Pour emprunter des documents :

Réservez-les, munis de votre numéro de carte de lecteur, par mail Nathalie.MIGINIAC@uca.fr ou en remplissant une demande sur place, salle A11.

Les demandes effectuées entre 9h et 15h seront disponibles dans la journée, celles effectuées après 15h seront disponibles le lendemain.

Pour rendre des documents en dehors des horaires d'ouverture, déposez-les dans la boîte aux lettres « retour » au bout du couloir A, vers la sortie Hall Carnot.

-En salle A11, vous trouverez des usuels, et une sélection de périodiques

-Consultation sur place : 19 places (capacité d'accueil susceptible d'évoluer en cours d'année)

-Prêt à domicile du fonds de la Bibliothèque d'allemand (sur demande de communication remplie sur place ou par mail)

-Retours en dehors des horaires d'ouverture, boîte aux lettres « retours » (couloir A)

- 2 MAC en accès libre et wifi

- Renseignements bibliographiques

- Prêt entre bibliothèques

Horaires d'ouverture

Lundi : 10h - 18h ; Mardi : 10h - 18h ; Mercredi : 10h - 18h ; Jeudi : 10h - 18h ;

Vendredi : 9h - 12h

Fermée pendant les congés universitaires et de fin mai à mi-septembre.

<http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/19>

Bibliothèque Gergovia (site Gergovia)

vous est accessible : <http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/25>

La bibliothèque Lafayette

s'adresse surtout aux étudiants de niveau master et aux enseignants-chercheurs.

<http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/26>

- Relations Internationales

Les étudiants qui le souhaitent peuvent postuler pour passer un ou deux semestres d'études dans une université étrangère à partir de la L3. Une réunion d'information est organisée chaque année courant novembre concernant la procédure de candidature à ces séjours d'études. Les dépôts de candidature s'effectuent en décembre pour un départ l'année suivante.

Pour plus de renseignements, contacter Mme GOURIEVIDIS, Bureau C3.

Adresse de contact : Laurence.GOURIEVIDIS@uca.fr

Il est également possible de postuler pour un poste d'assistant de langue dans un pays anglophone. Notre département recrute directement pour divers postes dans le secondaire et le supérieur, en Angleterre, Irlande et les Etats-Unis. Nous travaillons également avec le CIEP. Une réunion d'information sera organisée en novembre.

Pour se documenter en détail sur toutes ces possibilités de séjours à l'étranger, <http://www.lettres.univ-bpclermont.fr/article954.html> (vous trouverez les noms des responsables des diverses campagnes de recrutement). Consultez régulièrement le tableau d'affichage « International » couloir D.

- Service Université Handicap (SUH)

Si vous êtes atteint·e d'un handicap temporaire ou définitif, d'ordre moteur, sensoriel, psychologique ou lié à une maladie invalidante, que vous soyez étudiant·e en présentiel ou à distance, le *Service Université Handicap (SUH)* peut vous accompagner pour définir et mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation de votre parcours universitaire. Il intervient pour la mise en place des aménagements de compensation nécessaires pour vos études et vos examens. Le SUH vous reçoit dans ses locaux accessibles :

Maison de la Vie Etudiante – Campus des Cézeaux
04 73 40 55 07
suh@uca.fr
handicap.clermont-universite.fr

- Service de Santé Universitaire (SSU)

Ce service accueille tou·te·s les étudiant·e·s et offre :

- un accès aux soins (soins et suivis infirmiers), des consultations médicales (médecine générale, gynécologie, maïeutique, neuropsychologie, sport...)
- une aide et un soutien psychologique (Bureau d'aide psychologique universitaire) ;
- un accès aux droits et une aide psychosociale (assistants sociaux) ;
- de la prévention (bilans, dépistage IST et hépatites, vaccinations) ;
- de la prévention collective (avec les Etudiants Relais Santé) ;
- un aménagement des études et des examens pour les étudiant·e·s en situation de handicap en relation avec le SUH.

25 rue Etienne Dolet
04 73 34 97 20
ssu@uca.fr
sante.clermont-universite.fr

Le SUH travaille en collaboration avec le SSU, les scolarités, les enseignant·e·s et les relais de proximité handicap afin que les étudiant·e·s bénéficient d'une prise en charge optimale

- Etudes après la licence

a - Concours

La préparation au CAPES est assurée dans le cadre du Master MEEF parcours « enseignement de l'anglais ». Ce Master est un Master de l'ESPé (Ecole Supérieure du Professorat et de l'éducation) qui est une composante de l'Université Clermont Auvergne. La formation en Master et la préparation au Capes sont assurées conjointement par le Département d'Etudes anglophones et l'ESPE. La préparation à l'Agrégation est assurée par le Département d'Etudes anglophones.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Mme Hervouet pour le Master Meef (isabelle.hervouet@uca.fr) et Mme Godi-Tkatchouk pour l'Agrégation (patricia.godi@uca.fr)

b- Master Recherche Etudes anglophones

Ce Master est une spécialité du Master LCE et il se déroule en deux ans. Cette formation comprend la participation à des séminaires de recherche et une activité personnelle de recherche, la rédaction et la soutenance d'un mémoire sur un travail d'études et de recherche. Chaque étudiant est placé sous la responsabilité d'un directeur de recherche en 1^e et en 2^e années.

Pour des renseignements complémentaires concernant le Master Recherche en Etudes anglophones, vous pouvez contacter Mme Chiari (sophie.chiari@uca.fr)

c- Doctorat

Les années de préparation au Doctorat sont consacrées à la rédaction d'une thèse. Le doctorant ou la doctorante soutient cette thèse devant un jury composé d'enseignants-chercheurs et d'enseignantes-chercheuses.

- Les majeures et les mineures en L3

En troisième année, année de la spécialisation, tous les enseignements peuvent être concentrés sur la discipline majeure ; les étudiants ont cependant la possibilité de choisir une mineure pluridisciplinaire (Lettres-Sciences ou Lettres-administration) ou l'option FLE (Français langue étrangère).

- Césure d'études

La césure consiste pour un étudiant à suspendre ses études pendant une période pouvant aller de 6 mois à un an afin de vivre une expérience personnelle, professionnelle ou d'engagement en France ou à l'étranger. Elle contribue à la maturation des choix d'orientation, au développement personnel, à l'acquisition de compétences nouvelles.

Ses dispositions essentielles concernent :

- Le caractère facultatif de la période de césure, relevant du strict volontariat de l'étudiant ;

- La nécessité pour l'étudiant en césure de demeurer inscrit auprès de son établissement, en particulier pour continuer à bénéficier des avantages liés à son statut (maintien du droit à bourse sur décision de l'établissement, couverture sociale étudiante) ;

- L'engagement réciproque de l'étudiant à réintégrer la formation en fin de césure, et de l'établissement à garantir une réinscription au retour de l'étudiant ;

- La possibilité pour l'étudiant de valoriser dans son parcours de formation les compétences acquises durant une année de césure ;

- Le rappel de la diversité des modalités de césure : suivi d'une autre formation, stage, entrepreneuriat, contrat à durée déterminée, engagement de service civique ou de volontariat associatif, en France ou à l'étranger, bénévolat, année sabbatique, etc.

2.2. ORGANISATION DES EXAMENS, ET CONDITIONS DE PARTICIPATION AUX EXAMENS

REGLES RELATIVES AUX ETUDES ET A L'EVALUATION DES CONNAISSANCES

TITRE I : SCOLARITE DES USAGERS

INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES Inscription administrative

L'inscription administrative à l'Université est annuelle, personnelle et obligatoire selon le calendrier fixé par le Président de l'Université Clermont Auvergne.

L'étudiant doit obligatoirement disposer d'une couverture sociale dont les modalités sont différentes selon son âge et son statut.

Pour que l'inscription dans une formation soit validée, il est impératif que l'étudiant satisfasse aux conditions particulières exigées par la réglementation nationale, éventuellement complétées par les règlements de l'établissement. Il doit également avoir fourni toutes les pièces justificatives nécessaires et dûment réglé l'ensemble des droits d'inscription afférents à la formation.

Les étudiants ayant obtenu une bourse du CROUS sont exonérés des droits d'inscription et de sécurité sociale. Un avis conditionnel de bourse ou un avis de l'année antérieure suffit à exonérer des droits dans un premier temps, mais les étudiants sont tenus de régler la totalité des frais d'inscription si le CROUS ne confirme pas la bourse. Les étudiants ayant fait une demande de bourse mais ne pouvant justifier d'un avis conditionnel s'acquittent des droits à titre prévisionnel. En cas de décision favorable du CROUS, il sera procédé au remboursement.

L'inscription validée, un certificat de scolarité, une carte d'étudiant ainsi que des droits à l'ENT sont alors délivrés à l'étudiant. (...) Toute personne qui n'aura pas fait l'ensemble des démarches administratives ni réglé ses droits d'inscription dans les délais fixés par chaque composante se verra refuser l'accès aux études et aux examens.

Les modalités d'exonération ou de remboursement des frais d'inscription ainsi que celles de transfert entre établissements du supérieur font l'objet d'actes réglementaires additionnels.

Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique est obligatoire pour chaque semestre de formation et fait suite à l'inscription administrative. Elle permet de s'inscrire dans les enseignements prévus dans le cursus choisi, notamment pour les éléments pédagogiques soumis au choix de l'étudiant.

L'inscription pédagogique est obligatoire pour être admis à composer. Une note attribuée par un enseignant n'ouvre aucun droit à la comptabilisation de celle-ci en l'absence d'inscription pédagogique à l'élément pédagogique correspondant.

Auditeurs libres

Le statut d'auditeur libre permet à toute personne intéressée de s'inscrire à l'Université pour y suivre des cours (sauf dans les années d'études préparant à un concours et les Diplômes d'Université), sans condition préalable de niveau d'études validé. L'auditeur libre s'acquitte des droits d'inscription fixés par le Conseil d'Administration de l'Université. Il reçoit lors de son inscription une carte « d'auditeur libre » lui donnant accès aux locaux de l'Université ainsi qu'à la Bibliothèque Universitaire.

Le statut d'auditeur libre ne confère pas le statut d'étudiant. Il ne permet donc pas de bénéficier des avantages accordés aux étudiants (bourses, logement en cité universitaire, sécurité sociale étudiante, etc.).

Les auditeurs libres ont uniquement accès aux cours magistraux autorisés par la composante et dans la limite des places disponibles. En aucun cas, l'auditeur libre ne peut se présenter aux examens.

Aucune attestation de niveau ou d'assiduité ne sera délivrée par l'Université.

Concernant les auditeurs libres inscrits dans le cadre du Centre d'enseignement à distance (CEAD), ils peuvent, à titre dérogatoire, disposer d'un accès à l'ensemble des enseignements et bénéficier de la correction de leurs copies.

CARTE D'ETUDIANT

La carte d'étudiant, document nominatif et personnel, permet l'identification rapide et sans ambiguïté des étudiants régulièrement inscrits. Les documents photographiques demandés doivent être récents et de bonne qualité.

La carte d'étudiant donne accès aux enceintes et locaux de l'Université. Elle est impérativement présentée aux agents de l'Université ou aux agents désignés par l'autorité universitaire chaque fois que ceux-ci la demandent. Tout refus de présentation expose l'étudiant à une procédure disciplinaire.

Tout prêt, échange, falsification ou tentative de falsification de carte est interdit et est passible de sanctions, notamment disciplinaires.

L'étudiant peut demander la réédition de sa carte d'étudiant perdue, volée ou détériorée. Une somme forfaitaire compensant les frais de cette réédition lui sera alors réclamée.

Etudiants en situation de handicap

La Charte du Service Université Handicap (SUH) prévoit la gestion des étudiants en situation de handicap temporaire ou permanent lors d'examens ou de concours.

Pour les enseignements, l'aménagement devra être effectué au cas par cas.

Il est demandé aux étudiants concernés de contacter le Service de Santé Universitaire (SSU) et le Service Université Handicap (SUH).

MODES DE CONTRÔLE

- Contrôle continu

Il a lieu tout au long de l'enseignement sans obligation d'affichage de la date des épreuves, une épreuve de contrôle continu pouvant être inopinée. L'enseignant informe les étudiants des modalités du contrôle continu, de la nature et de la fréquence des épreuves ainsi que du mode de calcul de la moyenne dans le respect des Modalités de Contrôle des Connaissances votées en Commission de la Formation et de la Vie Universitaire. Toute épreuve de contrôle continu fait l'objet d'une liste d'appel et d'un procès-verbal remis aux Services de Scolarité.

L'évaluation en contrôle continu peut se faire par une évaluation continue et régulière, soit par une combinaison avec une évaluation terminale. Elle prévoit la communication régulière des notes à l'étudiant qui resteront provisoires en attente de la délibération du Jury. L'enseignant peut rendre les copies aux étudiants.

La note de contrôle continu est la moyenne d'au moins 2 évaluations. Ces évaluations peuvent se présenter sous plusieurs formes.

- Contrôle terminal

Il est composé d'épreuves définies dans les Modalités de Contrôle des Connaissances par sa nature et sa durée. Il correspond à une évaluation de l'ensemble d'une période d'enseignement et s'effectue à l'issue de celle-ci. Les épreuves terminales sont organisées pendant la période des examens de la composante définies sur le calendrier voté chaque année, en dehors des périodes d'enseignement. Elles font l'objet d'une convocation et sont identiques pour tous les étudiants d'un même diplôme, relevant d'un même régime et d'un même rythme d'études.

- Organisation des examens et conditions de participation aux examens

Pour pouvoir participer aux contrôles de connaissances et valider les examens, l'étudiant doit être régulièrement inscrit, administrativement et pédagogiquement, à la formation. Il ne doit pas faire l'objet d'une mesure d'interdiction ou d'exclusion.

Convocation des étudiants aux examens terminaux

Le calendrier des examens est diffusé par voie d'affichage sur l'ENT ainsi que sur des panneaux d'affichage prévus à cet effet au plus tard 15 jours calendaires avant le début des épreuves en précisant la date, l'heure, la durée et le lieu de chaque épreuve écrite. Il précise également, si

nécessaire, la liste des documents, ainsi que la nature des instruments de calcul autorisés. (...) L'affichage du calendrier dans l'ENT vaut convocation individuelle aux examens. Une composante peut ajouter tout autre moyen de convocation à condition que le processus soit identique pour l'ensemble de ses formations. Une convocation individuelle est adressée aux étudiants dispensés d'assiduité au moins 15 jours à l'avance.

Les éventuelles modifications de calendrier sont portées à la connaissance des étudiants via leur messagerie institutionnelle, qu'ils sont tenus de vérifier régulièrement. Par ailleurs, ils vérifient leur convocation et se manifestent immédiatement auprès des Services de Scolarité en cas d'anomalie.

L'Université ne garantit la compatibilité des dates d'examens que pour les doubles cursus dont les Modalités de Contrôle des Connaissances ont été validées par les instances. La compatibilité n'est pas assurée pour les ajournés admis conditionnels (AJAC). (...)

Déroulement des examens terminaux : accès aux salles et installation des étudiants

Les étudiants se présentent au minimum 30 minutes avant le début d'une épreuve et ne peuvent pénétrer à l'intérieur de la salle d'examen avant d'y avoir été autorisés. Ce temps est nécessaire à la bonne organisation des formalités de contrôle d'identité et d'émargement. Ils se munissent de leur carte d'étudiant ou, à défaut, d'une pièce d'identité officielle et valide avec photographie et d'un certificat de scolarité de l'année en cours. L'accès aux salles d'examen est interdit à tout étudiant n'ayant pas satisfait aux modalités d'inscription administrative et pédagogique. Lorsqu'un étudiant ne figure pas sur la liste d'émargement, il est autorisé à composer sous réserve de la vérification ultérieure de sa situation administrative et pédagogique. Cette autorisation ne préjuge pas de la recevabilité de la note qui lui sera attribuée.

Les dispositions suivantes s'appliquent également dans le cadre du contrôle continu :

Aucun étudiant ne peut entrer dans la salle d'examen au-delà de la première heure de l'épreuve. Pendant la première heure d'épreuve, chaque composante fixera dans son propre règlement intérieur ou dans les Modalités de Contrôle des Connaissances, les conditions d'accès à la salle d'examen après le début de l'épreuve. Ces éléments seront portés à la connaissance des étudiants par la composante.

Le refus d'accéder à la salle d'examen en cas de retard, ainsi que les raisons sont mentionnés sur le procès-verbal. En tout état de cause l'admission d'un étudiant retardataire ne lui donne pas droit à un temps de composition supplémentaire ; celui-ci est amputé de son temps de retard. Aucun retard n'est admis pour les concours.

Afin de lever toute suspicion de fraude, les étudiants se présentent avec des tenues permettant de contrôler leur identité et de vérifier qu'ils ne dissimulent pas d'oreillette ou de casque osseux.

L'étudiant pose son sac à l'endroit indiqué par les surveillants et se munit du seul matériel de composition expressément autorisé. Les téléphones et autres matériels de stockage ou transmission d'information, ou permettant l'accès à internet sont éteints et demeurent dans les sacs. L'usage de n'importe quelle fonction de ces matériels, y compris d'horloge est strictement interdit et donne lieu au renseignement d'un procès-verbal de suspicion de fraude. Tout document

et tout matériel non expressément autorisés ne peuvent être utilisés par les étudiants. De même, les dictionnaires de langue et les traducteurs sont interdits pour les étudiants étrangers, sauf mention contraire sur l'en-tête du sujet. Le non-respect de cette disposition constitue une tentative de fraude aux examens.

L'étudiant occupe obligatoirement la place qui lui est attribuée. Un contrôle peut être effectué durant l'épreuve. Les surveillants sont autorisés à procéder à tout changement de place s'ils l'estiment nécessaire au bon déroulement de l'épreuve. (...)

Aucune sortie, provisoire ou définitive, n'est possible pour les épreuves écrites ou orales dont la durée de composition est inférieure à une heure. Pour les épreuves dont la durée est supérieure à une heure, les étudiants peuvent être autorisés à sortir à partir de la fin de la première heure.

Ils ne doivent pas avoir accès à des documents ou matériels de communication ou d'information non autorisés et/ou ne doivent pas communiquer avec une tierce personne. Les sorties sont donc accordées pour une courte durée, de manière individuelle et échelonnée (une sortie d'un étudiant à la fois) ; lorsque cela est possible, les étudiants sont accompagnés par un surveillant et sous réserve que leur copie et brouillons aient été remis aux surveillants préalablement à leur sortie. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

Si un étudiant veut sortir définitivement de la salle et notamment à la fin de la première heure, il le signale au personnel de surveillance et rend sa copie.

Fin des épreuves

La durée d'un examen doit être respectée et ne peut être prolongée sous aucun prétexte (sauf cas de dérogation spécifique pour les étudiants présentant un handicap et bénéficiant d'une majoration de temps).

A l'issue du temps de composition, les étudiants remettent immédiatement leur copie, ainsi que les intercalaires et les brouillons non utilisés. L'étudiant qui a quitté la salle ne peut plus remettre de copie ou d'intercalaire oublié.

La remise de la copie est obligatoire, même s'il s'agit d'une copie blanche. Ceci s'applique également à l'étudiant qui quitte définitivement la salle d'examen avant la fin de l'épreuve. Un étudiant qui ne rend pas sa copie est considéré comme défaillant.

Les pages de chaque feuille composant la copie sont numérotées dans l'ordre. Le nombre de feuilles intercalaires utilisées est également mentionné sur la copie.

Un étudiant n'est pas admis à continuer à composer lorsque la durée de l'épreuve est achevée et que l'annonce en a été faite. Dans le cas où il continue à composer, mention en est portée sur le procès-verbal.

Les étudiants signent obligatoirement la liste d'émargement au plus tard au moment de la remise de leur copie.

Aucun étudiant ne peut rester dans la salle d'examen après avoir remis sa copie, à l'issue de l'épreuve ou entre deux épreuves. (...)

Pour les licences, un étudiant peut être ajourné admis conditionnel (AJAC) à condition d'avoir validé un minimum de 45 crédits européens. L'étudiant devra alors valider l'année en cours, tout en rattrapant les 15 crédits européens non validés de l'année précédente. La comptabilité des emplois du temps et des examens n'étant pas garantie, il doit privilégier les enseignements et les examens de l'année inférieure du cursus. L'accès à l'année supérieure d'études (n+2) n'est possible qu'à condition d'avoir validé la toute première année d'études (n) où il a été AJAC. (...)

2.3. LE REGIME SPECIAL D'ETUDES (RSE)

Le Régime Spécial d'Etudes (RSE) permet à un étudiant ne pouvant pas se consacrer à temps plein à la poursuite de ses études et sous certaines conditions, de pouvoir bénéficier d'aménagements d'emploi du temps et du mode de contrôle des connaissances.

Les Modalités de Contrôle des Connaissances prévoient l'organisation du Régime Spécial d'Etudes pour chaque formation de l'année universitaire en cours.

Les étudiants souhaitant bénéficier de ces dispositions en font la demande auprès des Services de Scolarité dans le délai imparti après le début des enseignements du semestre.

Peuvent être bénéficiaires d'un RSE :

les étudiants salariés	Sur justificatif : contrat de travail de 3 mois consécutifs minimum (hors dimanche)
les étudiants inscrits en double cursus	Le RSE n'est possible que dans l'inscription seconde.
les étudiants chargés de famille	Sur justificatif
les étudiantes enceintes	Certificat médical
les étudiants en situation de handicap ou en incapacité temporaire partielle ou totale	Sur justificatif : certificat du Service Université Handicap (SUH)
Les étudiants bénéficiant à l'UCA d'un statut leur ouvrant droit à une demande de RSE : <ul style="list-style-type: none"> - sportifs de bon et de haut niveau - étudiants-artistes - étudiants responsables associatifs - étudiants élus... 	Sur justificatif : décision de l'Université

Le fonctionnement du RSE

L'organisation du RSE doit être prévue dans les Modalités de Contrôle des Connaissances des formations de l'année universitaire en cours.

Seuls sont concernés les étudiants en formation initiale et en reprise d'études.

Quels sont les aménagements possibles, dans le cadre d'un RSE ?

- Choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et de groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- Obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne,...)
- Obtenir des aménagements d'examens (contrôle terminal à la place du contrôle continu,...)

Cas d'exclusion :

- Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés
- Concernant les formations pour lesquelles une obligation d'assiduité est prévue dans la législation, le RSE est limité au cadre réglementaire.

Comment demander la mise en place d'un RSE ?

L'étudiant devra remplir :

- Une demande justifiée selon un formulaire annexé, et la déposer, avec les pièces justificatives, auprès du service de scolarité de sa composante, au maximum deux semaines après :
 - le début des enseignements du semestre concerné
 - la signature du contrat de travail

Au-delà de ce délai l'étudiant pourra se voir opposer un refus. (...) Si la demande est acceptée, un contrat pédagogique précisant les aménagements d'études possibles, clairement identifiés, sera établi. Ces aménagements seront proposés à l'Unité d'Enseignement (UE) et éventuellement à l'élément pédagogique constitutif (EC) lorsque cela est possible.

Le contrat pédagogique sera signé par le responsable de formation et par l'étudiant.